



Logo Version 1



le programme
environnement
du scoutisme mondial

Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial

Le Programme Environnement du Scoutisme Mondial met à disposition des outils, des ressources et des initiatives pour aider les scouts, à travers le monde, à travailler ensemble pour le bien de l'environnement aux niveaux local et global.

Ce Guide d'identité du Programme Environnement du Scoutisme Mondial fournit des informations et des ressources afin d'aider les Associations Scoutes Nationales/Organisations Scoutes Nationales (ASN/OSN) à développer du matériel promotionnel pour le Programme Environnement du Scoutisme Mondial. Les ASN/OSN qui adoptent le Programme Environnement du Scoutisme Mondial, en complétant le formulaire pour accord, peuvent accéder à tous les fichiers graphiques depuis le Centre des Ressources de la section Environnement du site web du Scoutisme Mondial: www.scout.org/environnement

Toutes les ASN/OSN sont tenues d'utiliser les mêmes fichiers graphiques (brevet/logo/graphismes) afin de soutenir le Programme Environnement du Scoutisme Mondial.

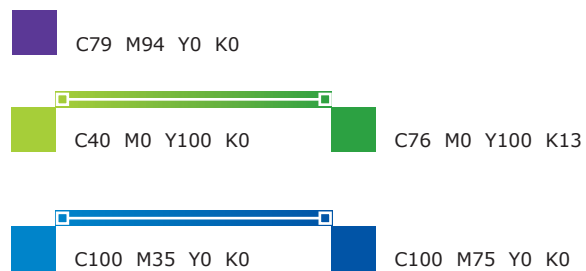
Lorsque le logo est reproduit en couleur, veuillez toujours utiliser toutes les couleurs spécifiées. Ne les modifiez pas et n'utilisez pas uniquement quelques-unes d'entre elles, par exemple.

Logo Version 2



Couleurs du Logo

Processus de couleur CMYK



Logo Version 3



Selon vos besoins, il est possible d'utiliser le logo sous sa forme verticale (Logo version 1) ou sous sa forme horizontale (Logo version 2).

En raison des limites de certaines méthodes de reproduction (telles que les photocopies) l'utilisation du logo en positif est autorisée quand il apparaît en noir et blanc (Logo Version 3).

Ce document et l'information figurant sur le site web, ne donnent pas, même implicitement, le droit à qui que ce soit d'utiliser ces graphismes à des fins commerciales, ni le droit de modifier le logo de base ou l'insigne de quelque manière que ce soit, excepté à des fins de traduction.

Si vous souhaitez utiliser ces logos ou leurs éléments à des fins commerciales, vous devrez demander une licence au Siège du Bureau Mondial du Scoutisme (voir CONTACT page suivante).



A propos du symbole ® (marque déposée)

L'Emblème du Scoutisme Mondial est une marque déposée et son utilisation est de ce fait soumise à autorisation.

Pour cette raison et si vous souhaitez utiliser ces logos ou certains de leurs éléments à des fins commerciales, veuillez contacter le siège du Bureau Mondial du Scoutisme.

Taille minimale :

Le logo seul (sans polices d'écriture) ne doit pas être reproduit à une taille inférieure à 2.35 cm de large, et ne peut être à cette taille qu'à condition que la méthode de reproduction apporte une bonne résolution. Le but est de s'assurer que la taille et la méthode de reproduction donnent une qualité d'image satisfaisante de l'Emblème du Scoutisme Mondial.



всемирная
скаутская программа
защиты
окружающей
среды

Traduction supplémentaire du Logo

La traduction du texte du logo dans votre langue est autorisée. Le représentant de votre ASN/OSN devra faire une demande auprès du Siège du Bureau Mondial du Scoutisme et lui procurera le texte définitif. Le Siège du Bureau Mondial du Scoutisme enverra ensuite à l'ASN/OSN la version appropriée du fichier graphique de l'insigne en haute résolution.

Cette adaptation doit suivre les règles qui ont été décrites au long de ces lignes directrices et nécessite l'adoption par l'ASN/OSN de l'accord Pack 1 ou Pack 2.

Veillez également consulter la Circulaire n° 5/07 et son annexe « La Marque du Scoutisme mondial et ses marques déposées, Conditions d'utilisation et de commercialisation ».

Reproduction du contenu du Kit du Programme Environnement du Scoutisme Mondial

Le contenu du kit peut être reproduit par les ASN/OSN qui ont signé l'accord sur le Programme Environnement du Scoutisme Mondial Pack 1 (utilisation non-commerciale) ou Pack 2 (utilisation commerciale). Ce guide d'identité permettra une utilisation et une présentation cohérentes du Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial et de sa documentation. Ces kits ont été développés pour aider les ASN/OSN à soutenir sa diffusion auprès de leurs membres. Les fichiers originaux peuvent être mis à disposition par le Bureau Mondial du Scoutisme.



5.5 cm

Insigne du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement

L'insigne du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement est attribué par l'ASN/OSN à un/une jeune lorsqu'il/elle a exploré avec succès les cinq buts de l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme et qu'il/elle a accompli un projet sur l'environnement. L'insigne du Brevet peut être placé sur l'uniforme scout. L'ASN/OSN a également la possibilité de créer, si elle le souhaite, un Certificat pour le Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement ou d'utiliser celui mis à disposition par le Bureau Mondial du Scoutisme à travers Scoutstore, le magasin officiel du Scoutisme mondial.

Progression par couleur

Pour montrer la progression d'un jeune membre qui a obtenu l'insigne du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement mais aussi pour l'encourager à l'obtenir dans la section d'âge suivante, le Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement est disponible en trois étapes. L'image centrale du Monde demeure la même, et est entourée par une corde bleue (Louveteaux), une corde verte (Scouts) ou une corde violette (Aînés). Les couleurs de la corde correspondent aux couleurs utilisées dans les autres parties du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement afin de les relier aux thèmes de "l'environnement" et du "Scoutisme Mondial", ainsi que pour maintenir les coûts liés à la production constants.

FAQS 1

Où puis-je me procurer l'insigne du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement, le Certificat et le Kit ?

Les insignes et certificats du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement sont mis à disposition du représentant officiel de l'ASN/OSN qui a été nommé dans l'accord du Programme Environnement du Scoutisme Mondial. Les insignes et certificats du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement peuvent ensuite être commandés auprès de Scoutstore, le magasin officiel du Scoutisme Mondial, pour distribution au sein de l'ASN/OSN. Les insignes et certificats du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement ne sont pas disponibles à la vente aux particuliers afin que les brevets demeurent un symbole reconnaissable de l'exploration de l'environnement par un scout, ainsi que d'une réalisation accomplie par nos jeunes membres. Les kits du Programme Environnement du Scoutisme Mondial peuvent être téléchargés depuis le site du Scoutisme mondial à : www.scout.org/environment Ils peuvent également être achetés en version imprimée à Scoutstore : www.worldscoutshop.org ou www.scout-store.com

FAQS 2

Où puis-je obtenir l'accord pour adopter le Programme Environnement du Scoutisme Mondial ?

Le formulaire pour accord est disponible auprès du Bureau Mondial du Scoutisme et sur le site internet à

www.scout.org/environment

avec deux possibilités :

Pack 1 (utilisation non-commerciale) ou
Pack 2 (utilisation commerciale).

Ce document peut uniquement être signé par le responsable national agréé, et co-signé par le Bureau Mondial du Scoutisme.

CONTACT :

Bureau Mondial du Scoutisme
Gestion Légale de Marque
Rue du Pré-Jérôme, 5
P.O. Box 91
1205 Genève 4 Plainpalais
SUISSE

email brand@scout.org
tél. (+41 22) 705 10 10
fax (+41 22) 705 10 20
web scout.org